

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT·E·S DES USAGERS
DE L'UNIVERSITÉ « SORBONNE UNIVERSITÉ »
POUR LE CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
SCRUTIN DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2019

COLLECTIF DOCTORAL POUR LA DIVERSITÉ DE LA RECHERCHE

VOS CANDIDATS

	Prénom et NOM	École doctorale
1.	Anna Paola BELLINI	ED III, Littératures françaises et comparée
2.	Romain GOUDJIL	ED I, Mondes anciens et médiévaux
3.	Alice DE LYROT	ED II, Histoire moderne et contemporaine
4.	Jean-Benoît POULLE	ED II, Histoire moderne et contemporaine

Le Collectif Doctoral de Sorbonne Université présente une liste aux élections facultaires de Sorbonne Université afin de défendre les jeunes chercheur·se·s dans leur diversité et d'assurer une représentation des doctorant·e·s au sein du Conseil de la Faculté des Lettres. Nous nous engageons à :

1. Répondre aux besoins des doctorant·e·s ;
2. Défendre un doctorat juste et équitable ;
3. Lutter pour une Université de Service publique.

AXE 1 — RÉPONDRE AUX BESOINS DES DOCTORANT·E·S

Le Collectif Doctoral s'engage à répondre aux besoins des doctorant·e·s en :

- Défendant l'augmentation du nombre de financements doctoraux proposés par l'Université en général, avec missions d'enseignement en particulier, afin de permettre des conditions d'études plus favorables et assurer une expérience professionnelle complète pour le doctorant ;
- Travaillant à l'adaptation des contenus de formation proposés par l'Institut de Formation Doctorale (IFD) aux champs et aux disciplines auxquels ils

s'adressent ; et demandant l'organisation de séances à des horaires compatibles avec les emplois du temps des doctorant·e·s salarié·e·s ;

- Demandant la systématisation de la transmission des messages des associations doctorales sur les listes de diffusions des doctorant·e·s, afin de faciliter la communication entre les différents champs et disciplines ainsi que l'organisation d'événements communs et lutter contre l'isolement inhérent à l'expérience doctorale.

AXE 2 — DÉFENDRE UN DOCTORAT JUSTE ET ÉQUITABLE

Le Collectif Doctoral défend un doctorat juste et équitable à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université en :

- Défendant la place des doctorant·e·s étranger·ère·s confronté·e·s à l'isolement et aux difficultés d'intégration. Nous demandons la création de référents spécifiques pour l'accueil des doctorant·e·s étranger·ère·s à l'échelle des écoles doctorales ; nous souhaitons également encourager des référents parmi les doctorant·e·s et leurs élu·e·s ;
- Luttant pour l'exemption des frais de scolarité pour tou·te·s les doctorant·e·s, dans la mesure où leur travail de recherche est mené au bénéfice et porté au crédit de leur Université d'inscription ; et plus particulièrement pour les doctorant·e·s avec mission d'enseignement qui sont contraints de payer leur propre employeur ;
- Demandant l'explicitation des critères sur la base desquels mises en disponibilité et détachements sont accordé·e·s ou refusé·e·s dans toutes les académies ; pour ce faire, nous demandons l'ouverture de négociations entre Sorbonne Université et les Rectorats des trois académies franciliennes ainsi que le Ministère de l'Éducation nationale, afin d'éviter la maltraitance psychologique dont peuvent faire l'objet les doctorant·e·s.

AXE 3 — LUTTER POUR UNE UNIVERSITÉ DE SERVICE PUBLIC

Le Collectif Doctoral lutte pour une Université de service public en :

- Dénonçant le manque d'investissement de l'État dans l'Université publique, la baisse du nombre d'enseignant·e·s-chercheur·se·s et l'instauration de la sélection des étudiant·e·s pour pallier ce manque de moyens ;
- Exigeant l'augmentation du nombre de postes d'enseignant·e·s-chercheur·se·s titulaires et contractuel·le·s, afin de proposer un taux d'encadrement correct des étudiants en licence, dont les effectifs ne cessent d'augmenter. La multiplication des contrats de vacation ne peut en aucun cas se substituer à une absence d'augmentation de postes d'enseignant·e·s-chercheur·se·s et nuit à la mise en place de politiques pédagogiques adaptées au public étudiant en constante mutation.
- Luttant contre les discriminations et violences morales et physiques, qu'elles soient basées sur le genre, la sexualité, l'âge, la nationalité, l'origine ethnique ou sociale, la religion ou le handicap.